



Compte rendu du CSAL du 16 décembre 2024

La délégation CGT a pour l'intersyndicale CGT FIP 92, SOLIDAIRES FIP 92, CFDT FIP 92, CFTC FIP 92 et FO FIP 92, en préambule, lu la déclaration liminaire commune suivante :

Madame La présidente

Le 5 décembre les fonctionnaires en étant en grève massivement ont refusé les trois jours de carence, la baisse des indemnités journalières, la réforme des revenus, le retrait de la GIPA et les suppressions de postes.

Ce matin nous vous remettons une pétition intersyndicale signée par plus de 700 agents du département. Les agents sont unanimes. Cette expression est celle du rejet de ces mesures envers les fonctionnaires qui n'ont qu'une seule vocation faire baisser toujours plus notre rémunération.

Les agents disent : « Retrait du Projet Barnier sur les jours de carence et les indemnités journalières ! » Le gouvernement a changé, mais jusqu'à preuve du contraire cette mesure n'est pas levée. Aussi nous continuons de revendiquer.

La cause principale des arrêts maladies est la baisse massive des effectifs et la hausse constante de la charge de travail. Or qu'est-ce que vous vous apprêtez à faire ?

Supprimer 52 agents C supplémentaires. Les agents de ce département en ont assez de devoir réaliser toujours plus de travail avec toujours moins d'effectif. Ils s'épuisent à réaliser les objectifs que vous leur assigner. Alors l'annonce faite pour l'année prochaine de 52 postes en moins sonnent pour les agents comme une véritable provocation.

Aussi l'intersyndicale exige le retrait de ces suppressions de postes.

Réponse de la direction :

La direction a répondu qu'il s'agissait d'un sujet national et qu'elle n'était pas en mesure d'y apporter des solutions. Ensuite elle a procédé à des annonces :

En l'absence de vote du projet de loi de Finances (PLF), les suppressions d'emploi prévues à la DGFIP au 1^{er} septembre prochain, soit 39 suppressions nettes d'emploi pour les Hauts-de-Seine, sont suspendues. La direction ignore si elles seront dans un nouveau PFL ou bien si elles seront reportées à l'année suivante, en plus des 850 suppressions pour 2025 déjà prévues au niveau national par le cadre d'objectifs et de moyens.

Une interrogation demeure également au niveau des postes devant être relocalisées à Vendôme au 1^{er} septembre 2025. Cette opération est sans impact budgétaire puisqu'il s'agit de postes transférés : la Direction Générale est en cours de réflexion à ce sujet.

Puis l'ordre du jour a été déroulé comme suit :

- I. Déménagement de la Trésorerie Hospitalière au CFiP de Suresnes (pour avis).
- II. Fusion des secteurs d'assiette des SIP de Montrouge, Nanterre et Sceaux (pour avis).
- III. Bilan du télétravail 2023 (pour information).
- IV. Questions diverses

I. Déménagement de la trésorerie hospitalière de Saint-Cloud vers Suresnes

La direction a rappelé ces objectifs :

- rompre l'isolement de la Trésorerie Hospitalière en l'implantant sur un site occupé par deux autres services de la DDFIP ;
- d'offrir la possibilité aux agents de bénéficier d'une restauration administrative ;

- et de diminuer les coûts de fonctionnement par la fin de la prise à bail des locaux situés à Saint-Cloud et d'améliorer le taux d'occupation des locaux du CFIP de Suresnes.

Elle a rappelé que ce dernier objectif correspondait aux attentes de la politique immobilière de l'État et cohérent avec la circulaire Borne du 8 février 2023.

Le déménagement devrait avoir lieu au 2^e trimestre 2025.

La CGT FIP 92, qui était en tournée de service le 12 décembre à la trésorerie, **a rassemblé auprès des agents les problèmes suivants :**

- dès aujourd'hui les collègues doivent faire face au sous-effectif, ils travaillent avec 5 agents en moins ;
- le chauffage est défectueux, les collègues travaillent en manteau. Cela fait plusieurs fois que le problème est posé. La CGT FIP 92 va suivre avec attention ce problème afin qu'il soit résolu au plus vite.

Concernant l'installation dans les locaux de Suresnes

Les agents seront installés dans un open-space qui laissera plus de place par agent : en moyenne 10,39 m² soit 1m² de plus qu'actuellement.

Avec les collègues, la délégation CGT s'est plaint de ce fonctionnement en open-space. En effet, le pôle Accueil Relation Usager, qui reçoit beaucoup d'appels téléphoniques, est source de désagréments sonores pour les équipes.

Les agents voudraient une séparation vitrée qui empêche le son de se diffuser. La direction dit qu'elle va étudier le problème qui ne lui était pas remonté jusqu'à maintenant.

On a également fait remarquer, avec les agents, qu'un seul mopieur figurait sur les plans et que c'était insuffisant. La direction a donné droit à notre demande : un second mopieur va être installé. Nous avons interrogé la direction sur la présence d'un comptoir sur les plans ; celle-ci a répondu qu'il était déjà présent sur les lieux précédemment, servant de table de décharge, mais si sa présence était gênante, il pourrait être enlevé.

La direction envisage également d'installer des rideaux avec isolation phonique ou une paroi vitrée autour de l'espace de réunion et de convivialité installé au milieu du plateau.

La CGT est intervenue pour que la direction réaffirme son engagement d'assurer le 1/4 d'heure cantine aux agents assez éloignés d'un RIE/RIA (d'1 km environ). Ce qu'elle a fait, en rappelant toutefois que seuls les agents de la DDFIP 92 bénéficiaient de ce dispositif dans la Région Ile-de-France. Elle met ainsi les agents à égalité de traitement et leur permet de manger un repas complet le midi dans un laps de temps de 45 min. Nous avons rappelé que le 1/4 d'heure cantine était la conséquence des fermetures des restaurants administratifs.

Nous sommes ensuite passés au vote :

L'ensemble des organisations syndicales se sont abstenues sur ce projet.

II. Fusion des secteurs d'assiette des SIP de Montrouge, Nanterre et Sceaux

La direction a justifié ces opérations de fusion de secteur comme un préalable à la recodification des codes SAGES de tous les services qui s'effectuera en 2025 ; cette opération aura un impact sur toutes les applications informatiques. Cette fusion informatique facilitera les opérations selon la direction.

Nous avons rappelé que ces fusions étaient surtout un préalable nécessaire aux suppressions d'emplois à venir et à l'industrialisation des tâches. Les agents traitant majoritairement des listes d'anomalies, il s'ensuit une perte de sens du travail pour les collègues et une plus faible connaissance du tissu fiscal et de ses particularités.

La direction maintient son projet en rappelant que l'organisation des SIP en missions, rappelant que celle-ci a permis de dégager de bien meilleurs résultats en matière de téléphonie notamment.

La délégation CGT constate que les conditions de travail et l'industrialisation des tâches ne comptent pas pour la direction : seules les statistiques ont de l'importance.

L'ensemble des organisations syndicales ont voté contre ce projet.

III. Bilan du télétravail de l'année 2023 (pour information)

La direction a présenté le bilan du télétravail 2023 pour le département. La moyenne s'établit à environ 50 % de télétravailleurs par mois. Elle a rappelé que peu d'agents contestent d'éventuels refus de télétravail. Elle explique également que le faible pourcentage de formation dispensée par la direction, s'explique par le fait que les arrivées dans le département sont des collègues sortis de l'école ; ceux-ci ont bénéficié lors de la scolarité, d'une formation au télétravail.

Notre délégation a rappelé que si les conditions de travail dans nos services étaient moins dégradées, les collègues ne chercheraient pas à fuir le bureau. Nous avons évoqué la note départementale signée par la directrice de février 2024 rappelant que la suspicion est toujours du côté des travailleurs avec toujours plus de contraintes notamment l'interdiction du télétravail flottant le dernier jour et le premier jour entourant des congés.

La direction explique sa position par le fait de ne pas être éloigné trop longtemps du bureau en période de congés.

En conclusion, alors que le télétravail devait permettre de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle, on constate que celui-ci est toujours dans l'intérêt de l'administration.

Ensuite, nous avons évoqué **plusieurs questions diverses** :

IV. Questions diverses

- **ACF expertise pour le PED :**

Les agents du pôle d'évaluation domanial se mobilisent pour toucher l'ACF expertise. Cette prime leur est refusée prétextant qu'ils ne sont pas rattachés à la direction locale ... tout en expertisant sous sa responsabilité. Pourtant la direction locale et la direction de la DNID étaient intervenues pour qu'ils l'obtiennent. La CGT FIP 92 soutient leur lutte.

- **Accueil délocalisé de Colombes et Maison France Services de Neuilly :**

Durant les travaux de l'accueil du CFP de Colombes, les agents doivent temporairement assurer l'accueil dans des locaux à la mairie située à 15 minutes du centre. Seulement, ils posent une mission pour la matinée. Or l'accueil débute à 9h30 et perdure souvent bien au-delà de 12h30. Le temps d'accueil réel ajouté au temps de trajet dépasse le temps décompté pour une mission. Autrement dit les agents travaillent gratuitement. C'est le même principe qui préside aux vacations dans les maisons France Services là où des agents DGFIP acceptent volontairement de se rendre. Là encore c'est du travail gratuit qui est effectué comme au SIP de Neuilly.

La direction s'est engagée à étudier le problème.

- **Trésorerie amendes :**

Suite à la visite de service et à l'enquête menée par le médecin psychiatre, le compte rendu et les propositions faites par la direction en vue de répondre aux problèmes du service ont été discutés avec les agents. Notre section a évoqué les problèmes que les agents continuent de rencontrer notamment en matière d'accueil et de management. Alors que l'accueil est un problème majeur il n'a pas été réglé et au contraire il a été aggravé en passant de 5 groupes à 4 groupes officiant au guichet. Ce qui amène les agents à tourner plus qu'auparavant. Par ailleurs, nous avons mis en avant le management délétère qui s'est lui aussi aggravé. Le management par les hurlements et par la mutation (ceux qui ne sont pas contents n'ont qu'à muter) doit cesser.

La direction s'est retranché derrière le fait que la réduction de la plage d'accueil et la mise à disposition de 2 box supplémentaires ont amélioré la situation du service.

- **Accueils dans les SIP :**

La délégation CGT a de nouveau alerté sur le fait que les agents MRU étaient « au bout du rouleau ». Les causes : il y a de plus en plus d'incidents à l'accueil (cf. fiches de signalement), les astreintes tous les jours et les horaires d'ouverture de l'accueil (8h30-12h30) qui, non seulement, ne sont pas respectés et qui sont trop amples pour un agent l'effectuant seul. Enchaîner l'accueil physique le matin et l'accueil téléphonique l'après-midi est très lourd.

La direction a balayé d'un revers de main : cela a toujours été comme ça à l'accueil.

- **Accueil au CFP de Sèvres :**

Les agents nous ont saisi car ils reçoivent le public au rez-de-chaussée où l'accueil est très froid et très bruyant ; ils préféreraient accueillir le public au premier étage comme précédemment.

La direction s'est montrée très favorable au fait que l'accueil situé au 1^{er} étage soit à nouveau utilisé ; elle va appeler la responsable du service.

- **Antenne de Vendôme :**

Les collègues des SIE du 92 se plaignent que les emplois ont été transférés mais que du travail revient quand même dans leur service. Sans jeter la pierre aux collègues de Vendôme, le travail est renvoyé avec des erreurs qu'il faut rectifier. Cela génère un travail plus important que celui qu'on a transféré là-bas.

La direction évoque une montée en puissance de l'antenne de Vendôme qui a rencontré des problèmes techniques avec les AVISIR, qui n'ont pas aidé au démarrage du service. La direction va continuer à suivre les évolutions de l'antenne.

- **SDIF :**

Les agents du SDIF s'inquiètent de voir le stock de taxe d'urbanisme grossir. La direction n'a pas encore de date de début de traitement. Cela dépend de la Direction générale. Le retard pris est très important. La direction s'est engagée à mettre les renforts nécessaires quand la situation va se débloquer. Des renforts en plus ou pris sur quelle autre mission ? Des efforts en plus demandés à des agents déjà surchargés ? Poser la question c'est y répondre.

- **Les Bouvets :**

La délégation CGT FIP 92 a de nouveau évoqué les problèmes de chauffage. On a en permanence des agents qui travaillent en manteau et d'autres qui ont trop chaud. La direction atteste bien qu'il y a un problème et annonce que des travaux vont être effectués en 2025 sans pouvoir nous dire à quelle date ils seront effectués très précisément.

La CGT FIP 92 a fait part une nouvelle fois d'une liste d'agents qui ont fait une demande de carte de parking toujours en attente. Nous fournirons cette liste à la direction.

- **CAD, GF des particuliers :**

Monsieur OUSSET et madame PELLETIER ne sont toujours pas remplacés. La direction a répondu que c'est Sébastien DUPUIS qui pilote. De plus la division va recevoir un IP au 1^{er} janvier. Le poste de madame PELLETIER reste vacant.

- **Mutations 2025 :**

La note de campagne devrait sortir début janvier avec une date limite de saisie dans MOUV'RH le 22 janvier 2025.

La séance est levée à 13h00.

La délégation CGT FIP 92 : Jean-Vartan DEMERDIAN, Karine LEPILEUR, François RISACHER, Dominique TEIXEIRA